



divorce /convention avocat

Par **Mayu**, le **09/04/2021** à **23:50**

bonjour, je suis en train de divorcer. nous etions partis sur un divorce par consentement mutuel, car nous sommes d accord sur des points majeurs.

nous venons de signer un compromis pour la vente de notre maison , j aimerais savoir ce qui serait le moins cher , en ce qui concerne les frais pour le notaire, pour mon avocat ...nous avons 2 voitures et un peu d epargne chacun

c est à dire : dois je aller voir un notaire , signer la vente , puis divorcer?

ne pas aller voir de notaire, vendre et divorcer ?

ou divorcer puis vendre la maison?

Je suis totalement perdue, quel sera le montant des frais de notaire, au final ?

ensuite je souhaite racheter une maison, à quel moment puis je le faire? avant de divorcer (est ce possible) ou forcement après?

j ai un avocat mais les reponses à mes questions sont imprecises, il ne m a pas fait signer de convention, ni rien d ailleurs . j ai réglé une consultation lorsque je l ai rencontré et c est tout pour l instant. nous correspondons par mail ? va t il me facturer ses reponses par mail, grossir la facture ? je suis dans l inconnu et je suis tres angoissée par cette situation. j ai 2 enfants à qui je souhaite apporter autant de stabilité que possible et pour le moment , je ne sais pas vers ou me projeter , trop d incertitudes .

pourriez vous me renseigner.

cordialement